



N° 10 - juillet - août 2013

Sel et riz

La lettre d'UNIVERS-SEL

Échanges de savoir-faire entre producteurs



Univers-Sel se repositionne

Composition du bureau

Un président qui s'en va...

Emmanuel Deniaud

... Un autre qui vient de loin

Pierre Madiot

La mallette pédagogique est disponible

La démarche d'accompagnement des unités salicoles

La démarche d'accompagnement des producteurs rizicoles

Notes de lecture

Agenda

UNIVERS-SEL

Terre de Sel - Pradel

44350 Guérande

Tél. : 02 40 42 42 13

<http://www.universsel.org>

Univers-Sel se repositionne

Assemblée générale du 14 juin 2013

L'assemblée générale d'Univers-Sel a revêtu, cette année, une importance particulière. Une motion était en effet proposée au vote par le Conseil d'administration pour demander un repositionnement de l'association par rapport à son action en Guinée Conakry.

Vingt ans déjà...

Il faut rappeler que les programmes sur lesquels Univers-Sel est engagée s'arrêtent en septembre 2014. Ainsi, pendant près de 20 ans, et jusqu'à aujourd'hui, la collaboration entre les paludiers guérandais et les producteurs de sel et de riz guinéens a permis de mettre au point des solutions de cristallisation solaire du sel et de réhabilitation des rizières de mangrove. Tout le monde reconnaît que ces solutions mises en place en Guinée et pérennisées par les producteurs eux-mêmes sous l'impulsion d'Univers-Sel et sous la conduite des techniciens de l'Association pour le développement de l'agriculture de mangrove (ADAM), améliorent de façon décisive les conditions de travail des paysans guinéens, permettent d'augmenter considérablement les rendements de production sans apport d'engrais et contribuent à préserver les forêts de palétuviers nécessaires à l'équilibre de la mangrove.

Retrouver les principes fondateurs

Fallait-il proposer aux bailleurs qu'UNS se positionne à nouveau comme opérateur sur les nouveaux programmes qui vont vraisemblablement prolonger ceux qui s'achèvent? Selon les auteurs de la motion, c'était accepter d'entrer en concurrence avec les acteurs locaux en Guinée Conakry, et en particulier avec l'ONG partenaire ADAM qui assure dorénavant la diffusion de la « saline guinéenne » et la réhabilitation des rizières de mangrove; c'était s'éloigner des principes d'échanges de savoir-faire entre producteurs pour développer une activité de « bureau d'étude ». La motion présentée par le CA demandait donc qu'Univers-Sel se recentre sur ses principes fondateurs, intervienne dorénavant en Guinée Conakry à la demande de nos partenaires plutôt qu'en tant que porteur de projet, et s'efforce de mutualiser les moyens et de partager les perspectives d'action ici et là-bas. La motion, enfin, demandait que l'association consacre plus d'énergie à développer de nouveaux chantiers en dehors de la Guinée Conakry. Ce sont ces nouveaux projets de terrain qui seront de nature à mobiliser les jeunes paludiers qui voient mal quel rôle ils peuvent jouer dans les programmes complexes de la dimension de Produma et dans des interventions d'appui institutionnel.

Inquiétudes

Les membres d'Univers-Sel opposés au texte de la motion étaient partagés entre l'inquiétude devant les implications de ce repositionnement et la reconnaissance d'une nécessaire évolution. Inquiétude vis-à-vis de la continuité des actions menées par ADAM en Guinée Conakry. Inquiétude vis-à-vis du fonctionnement de notre propre structure qui renonce à une importante source de financements que la fin des programmes en cours rendait de toute façon aléatoires. Inquiétude vis-à-vis de la fragilisation des postes de salariés indispensables aux montages

de projets qui, aussi modestes soient-ils, ne sont jamais simples. Reconnaissance du travail accompli et du besoin de développer de nouvelles actions dans la philosophie propre à l'association.

Le débat de l'AG a été dense et animé. Finalement la motion a été acceptée à une large majorité.

Il reste maintenant à inventer les formes que prendra le développement d'une orientation résolument tournée vers les partenariats et la mutualisation de moyens. Il reste à retrouver le dynamisme capable de dissiper les légitimes inquiétudes et de nous permettre de résoudre ensemble les problèmes inhérents à cette nouvelle situation.

Un aboutissement logique

Afin que l'ONG partenaire ADAM soit en mesure de diffuser et de développer ses technologies au service des paysans, il a donc été estimé nécessaire qu'elle soit maintenant pleinement acteur des projets de développement salicoles et rizicoles jusqu'à présent portés par Univers-Sel en Guinée Conakry et qu'elle s'impose comme opérateur d'aménagement. Il s'agit là de l'aboutissement logique d'une démarche de coopération axée sur la maîtrise par les producteurs eux-mêmes de leurs ressources et de leurs processus de production.

L'accompagnement dont ADAM et la Fédération des organisations paysannes de Basse-Guinée pourront encore avoir besoin de notre part se fera alors sur le mode de la collaboration d'organisation à organisation; ce qui nous permettra de continuer à apporter notre appui technique tant que cela paraîtra nécessaire.

Le contraire d'un désengagement

Le repositionnement d'Univers-Sel n'est donc en aucun cas synonyme de désengagement. Il s'agit, en particulier, de définir avec nos partenaires guinéens les contours d'un accord-cadre pour les prochaines années afin de pouvoir répondre à leurs demandes. Il s'agit, enfin, pour Univers-Sel, de ne pas cesser de contribuer à développer, auprès des bailleurs et des décideurs, le plaidoyer en faveur des solutions mises en œuvre par ADAM et la FOP-BG dans le domaine de la saliculture solaire et de la réhabilitation des rizières traditionnelles.

À Guérande, parmi ses nombreuses tâches, le CA devra s'attacher à multiplier les partenariats, les partages de compétences avec d'autres organisations, et associer le maximum de jeunes paludiers à l'ouverture de chantiers en Guinée Bissau, en Mauritanie, au Sénégal, à Haïti ainsi que dans les pays cibles identifiés lors de nos réflexions stratégiques. Ce sera l'occasion, pour les paludiers guérandais, d'aller confronter leurs savoir faire à ceux d'autres paysans et d'autres saliculteurs du Sud en recherche de solutions de développement durable. Ce sera l'occasion de renouer avec l'esprit de partage et de coopération qui a présidé à la création d'Univers-Sel.

Le CA d'Univers-Sel

Composition du bureau

Président:	Pierre Madiot
Vice-président:	Alain Héral
Trésorier:	Alain Courtel
Trésorière adjointe:	Patricia Pitart
Secrétaire:	Alain Le Gentil
Secrétaire adjointe:	Aude Bellon

Responsables des commissions

Éducation au développement	Aude Bellon
Communication	Pierre Madiot
Fonctionnement associatif	Pierre Madiot
Finances et relations avec les partenaires	Alain Courtel
Expertise et comité scientifique	Alain Le Gentil
Guinée et capitalisation	Alain Héral

Les commissions sont ouvertes à tous les adhérents.

La collaboration de sympathisants est bienvenue.

Un appel est donc lancé à toutes les bonnes volontés pour venir renforcer ces groupes de travail indispensables à la vie de l'association.

Se manifester auprès des responsables.

Un président qui s'en va...

Emmanuel Deniaud, président sortant, quitte Guérande dès cet été avec sa famille pour s'installer à la Réunion. Retour sur une présidence qui a vu à la fois se développer des projets ambitieux et la nécessité de réaffirmer nos valeurs fondatrices. Perspectives sur une histoire qui continue de s'écrire...

Vers de nouvelles dynamiques

L'Assemblée Générale annuelle est passée et la motion qui repositionne l'association en Guinée Conakry a été votée à une très large majorité. Ce fut un bel exercice de démocratie avec un conseil d'administration sortant qui a expliqué l'importance d'être sur des nouvelles dynamiques, de devoir réinventer les relations avec nos partenaires et mutualiser les approches techniques et financières. Cette volonté affichée et novatrice est le fruit d'un travail de réflexion en profondeur.

Un nouveau conseil d'administration a été élu, composé de 6 membres dont la plupart étaient déjà en poste. Nous regrettons bien évidemment qu'il n'y ait pas plus de nouveaux arrivants, cela viendra avec le temps, avec le nouveau projet associatif que laisse présager le repositionnement de l'association.



Tranches de vie

Je ne me suis pas représenté à la dernière Assemblée Générale, un changement de vie, avec ma famille, nous entraîne vers d'autres horizons. En effet nous partons fin Août de la presqu'île guérandaise pour nous installer sur l'île de la Réunion. Nous avons vécu différentes « tranches de vie » jusqu'à présent qui nous ont tout d'abord amenés à travailler à l'étranger sur des projets internationaux pendant 10 ans pour ensuite revenir à nos racines à Assérac et vivre « nos métiers passions » Claire comme infirmière urgentiste et moi comme paludier ; dix ans d'une vie qui se tourne maintenant pour nous.

Un investissement total

Dix années ont été également la durée de mon engagement avec Univers-sel, dont je reste évidemment membre. Cela a été pour moi un engagement total et où j'ai été président pendant 3 ans.

Mon arrivée à Univers-Sel était prévu depuis bien longtemps. Déjà pendant mes pérégrinations professionnelles à l'étranger, je ne concevais pas une installation en saliculture sans un investissement personnel dans l'association. Je pense que l'amitié que j'ai pour Alain Courtel y a été pour beaucoup. Je le connais depuis de nombreuses années et à l'époque j'ai toujours regardé les actions de l'association avec les yeux qui pétillaient, et cela me donnait envie de m'investir mais j'étais bien jeune et j'avais besoin de faire mes propres expériences associatives et d'engagements.

Une association différente

J'ai toujours pensé qu'Univers-Sel était différente des autres associations et des autres structures qui travaillent dans le développement international. Et je le pense toujours. Nous sommes singuliers, créatifs et nous le montrons encore.

Je tiens à vous dire que je suis fier de cette association et fier d'avoir contribué, tant que je le pouvais, à son devenir. L'association est réputée, respectée et a toujours été force de proposition, cela plus que jamais...

Je suis également très heureux que le nouveau président soit Pierre Madiot. Il aura la capacité et le recul nécessaire pour être un président qui donnera les orientations et qui saura prendre de la hauteur. Qu'il ne soit pas paludier doit être également pris comme étant une force, une valeur ajoutée.

Il a de l'expérience, un parcours professionnel et associatif, une volonté d'être méthodique qui sera essentielle et très constructive pour notre association. Je sais qu'il a pris à bras-le-corps son rôle de président et je fais confiance à sa capacité de comprendre les enjeux rapidement, il le démontre déjà.

D'ici quelques jours je serai loin géographiquement mais toujours aussi près de nos valeurs communes.

À bientôt

Emmanuel Deniaud

...Un autre qui vient de loin ...

« Il vient d'où celui-là ? À peine embarqué, le voilà capitaine... ». J'imagine les réflexions que les adhérents et les sympathisants qui ne me connaissent pas n'ont pas manqué de se faire. Sans entrer dans les détails, je me dois donc de me présenter un peu, puisqu'on m'a fait président...

Dans les années soixante-dix

À mon arrivée dans la région de Nantes, dans les années 1970, je me suis rapproché peu à peu des marais salants de



Guérande qui exerçaient sur moi une fascination qui ne s'est jamais démentie. C'est ainsi que j'ai pu assister, dans les coulisses, à la création de la pièce de théâtre Presqu'île à vendre et l'accompagner dans ses premières représentations. Puis ce fut Une autre fois dans l'ouest, pièce à laquelle, m'étant établi à Saint-Nazaire, j'ai participé et où j'ai côtoyé Alain Courtel, Charly Perraud, Georges Drano et quelques figures du marais.

Mon domaine d'activité : l'enseignement, m'a alors entraîné vers d'autres horizons, vers diverses responsabilités et engagements dans le domaine de la pédagogie. Mais

jamais je n'ai perdu de vue les marais ni l'aventure extraordinaire qu'Alain Courtel menait, avec une poignée de paludiers, au Bénin puis en Guinée. Installé à Guérande depuis 1987, j'ai pu alors inviter Alain à quelques manifestations dont j'étais co-organisateur et j'ai publié plusieurs interviews et articles sur les marais salants et sur Univers-Sel.

Une adhésion récente

À ma retraite, dès que j'ai réussi à me dégager de quelques activités qui absorbaient mon temps et mon énergie, c'est tout naturellement, avec grand plaisir et enthousiasme, que j'ai rejoint Univers-Sel comme simple adhérent puis comme membre actif. Après avoir pris en main la lettre d'information, j'ai alors aidé à la réalisation de la « Mallette pédagogique », et je m'apprêtais à me lancer dans la « capitalisation de l'expérience » d'Univers-Sel... Passionnant travail éditorial dont je me délectais déjà...

Pour cela, une formation à Paris avec Alain Kasriel et une mission de trois semaines en Guinée avec Alain Héral m'avaient permis de réfléchir intensément, ici et là-bas, au sens de l'action de notre association, et de prendre contact avec la réalité africaine.

Mais le CA avait besoin de renfort. Sur l'insistance des uns et des autres, je m'y suis donc présenté.

Une lourde responsabilité

Aujourd'hui, me voilà président ! J'en suis le premier étonné... Je ne suis pas paludier, et même si je peux me revendiquer d'un long compagnonnage, je ne figure pas parmi les membres historiques de l'association. C'est donc avec beaucoup d'humilité que j'ai accepté de mettre encore plus mes compétences à son service.

Une équipe extrêmement motivée

Mais je n'aurais pas endossé cette lourde responsabilité si je n'avais pas eu la certitude d'être entouré d'une équipe extraordinairement motivée et compétente, et si je n'avais pas senti que de nouvelles énergies étaient tout près de s'investir dans la vie des commissions, et même de partir en mission sur de nouveaux chantiers à travers le monde. C'est votre confiance et votre enthousiasme qui assoiront le mieux ma légitimité.

Dans la difficile période de transition que nous connaissons, mon ambition est de créer les conditions de la synergie dont nous avons besoin pour aller de l'avant, certains que l'engagement d'Univers-Sel est l'un de ceux dont notre monde a aujourd'hui le plus besoin.

Pierre Madiot



La mallette pédagogique d'Univers-Sel est disponible

La commission « Éducation au développement » animée par Patricia Pitart et Aude Bellon a terminé la « mallette pédagogique » à destination des élèves de cycle 3.



Au cours de ces deux dernières années, Patricia et Aude ont réuni une équipe dynamique qui a fourni un travail remarquable pour chercher, discuter, adapter, corriger, réaliser, recorriger.

Le souci constant de chacun a été de concevoir un contenu et une démarche fidèles aux principes collaboratifs d'Univers-Sel et de

veiller ainsi à mettre les élèves en situation de découverte active.

Le résultat a totalement subjugué le CA et les personnes invitées à découvrir cet outil pédagogique souple et interactif... et très joliment réalisé. Les centres de loisirs ARPEJE de Guérande, d'Herbignac et de Saint-Lyphard, qui ont été les premiers à recevoir la mallette à titre de démonstration, ont aussitôt décidé de l'expérimenter dès cet été.

Un plan de communication est en cours.

Nul doute que ce travail d'Univers-Sel va puissamment contribuer à mieux faire connaître l'action de l'association et à faire progresser les valeurs qu'elle défend.

Cette mallette pédagogique a pour but de permettre à des élèves de cycle 3 d'entreprendre activement une réflexion collective sur le développement durable et la solidarité internationale.

À partir de l'exemple concret de l'action menée par Univers-Sel en Guinée, cette mallette ne prétend pas asséner quelque leçon que ce soit. Ses concepteurs espèrent, à l'image des producteurs de sel de Guérande et de Guinée, partager les questionnements qui les ont amenés à agir en faveur de la saliculture solaire et d'une riziculture respectueuse des producteurs et de l'environnement.

Univers-Sel a pu vérifier par son engagement en Afrique cette évidence dont les paludiers guérandais étaient déjà porteurs : les pays industrialisés du Nord ont à ré-apprendre l'humilité devant la nature et la nécessité d'en respecter les ressources. Mais, ensemble, les habitants du Nord et ceux du Sud ont la responsabilité de mettre les jeunes générations en mesure de comprendre à quel point toute initiative de développement ou d'aménagement et même tout acte de consommation nous engagent solidairement vis-à-vis de l'avenir des habitants qui peuplent nos régions respectives et vis-à-vis de la planète tout entière.

C'est cette mission d'« éducation au développement » que l'Agence française pour le développement (AFD) a aussi assignée à Univers-Sel quand notre association s'est engagée à ses côtés, de 2011 à 2014, dans le Projet de développement durable de la production de mangrove en Guinée maritime (Produma).

Univers-Sel et ses partenaires guinéens de l'Association pour le développement agricole de la mangrove (ADAM) espèrent que la réflexion ainsi amorcée permettra aux jeunes élèves de mieux saisir l'enjeu vital qu'ils auront à relever au cours de ce XXI^e siècle dont ils seront les acteurs.



Patricia et Aude tiennent particulièrement à remercier pour leur contribution :

Patrice Audouin
Any-Pier Belliot
Isabelle Besançon
Geneviève Delbos
Françoise Diuzet
Alain Héral
Pierre Madiot
Aline Péréon
Dominique Perinnetto



La démarche d'accompagnement des unités salicoles

Le point crucial du développement de la saliculture solaire comme de la réhabilitation de la rizière traditionnelle est l'accompagnement des sites et des périmètres nouvellement équipés. Aussi simples et appropriables soient-elles, la mise en œuvre de la technique de la cristallisation du sel sur bâche et celle de la gestion de l'eau à la parcelle dans les rizières supposent une vision globale de l'espace et une nouvelle gestion du temps.

Tous les rapports le disent : il ne suffit pas de poser des bâches et des tuyaux PVC. Il est nécessaire de former les productrices et les producteurs dans la durée.

Extraits du dernier rapport technique PRODUMA.

Créer des repères

La démarche retenue est celle d'un accompagnement attentif des exploitants dans l'apprentissage de la conduite de l'outil afin qu'ils se constituent un premier ensemble cohérent de repères.

Dans un premier temps, sur les nouveaux sites ouverts, est menée une campagne de démonstration avec un premier noyau d'unités productives. Ces campagnes se veulent incitatives : montrer qu'avec l'alternative, un producteur peut faire autant de sel qu'avec la technique ignigène et dans de meilleures conditions (suppression de la corvée de bois et de la servitude de la cuisson). Leur fonction est éducative : permettre à un réseau de producteurs d'acquérir une première maîtrise du nouvel outil, notamment dans les réglages des volumes mis à évaporer et les rythmes de récoltes, de manière à ce que des rendements pertinents pour tous soient obtenus.

Aussi dans ce premier temps les objectifs fixés sont prioritairement d'ordre qualitatif (accompagner de manière efficace un nombre restreint d'unités sur un site).

Des formateurs de proximité

Dès la deuxième saison certains de ces producteurs deviennent des formateurs de proximité.

Une lente progression

Globalement l'adoption de la technique solaire sur ces anciens sites d'intervention progresse lentement : plus de 60 % des saliculteurs continuent à utiliser les bacs de cuisson même si le nombre de cristallisoirs installés sur ces sites est 3 fois supérieur au nombre de panis.

Les enquêtes montrent en outre une évolution que l'on n'avait pas véritablement appréhendée jusqu'ici, le fait que la technique solaire, plus économe en travail, concourt à augmenter la capacité de production des saliculteurs dont certains se spécialisent. Les enquêtes réalisées sur une trentaine de sites indiquent que les producteurs qui font appel à la technique solaire installent en moyenne une douzaine de cristallisoirs alors que les saliculteurs traditionnels utilisent généralement moins de 2 bacs de cuisson.

Ces exploitants-formateurs sont autant que possible choisis parmi les responsables d'exploitation villageois qui pratiquent régulièrement l'activité salicole sur le site en question et ont acquis une première maîtrise correcte de l'outil (installation et conduite) ; ils sont supervisés par le technicien en charge du secteur. Au tout début de la saison de sel (janvier ou début février selon les cas) un atelier de formation est organisé par les techniciens qui rassemblent les chefs d'exploitation des salines-écoles d'un secteur ou d'une zone pour reprendre tous les points importants à appliquer et transmettre.



Sur leurs cristallisoirs institués en saline-école (SE) pour un secteur déterminé, ces exploitants-formateurs donnent en première partie de saison une série de séances de formation destinées aux unités productives présentes sur leur site et dans les environs immédiats. Pendant toute la saison ils jouent un rôle de facilitateur immédiat pour les unités qui ont installé des cristallisoirs et les guident sur leurs installations respectives.

Échanges entre producteurs

Dans la même perspective, durant la saison de production, prennent place des échanges entre exploitants salicoles travaillant sur un même site et des visites inter-sites ou inter-secteurs pour :

- confronter les expériences respectives des anciens et nouveaux dans l'utilisation de l'alternative, les diverses méthodes de production utilisées, etc.
- discuter du fonctionnement des cristalliseurs, de l'organisation du travail avec ce nouvel outil, des résultats obtenus...
- parler aussi de la nécessité de préserver l'environnement forestier, des problèmes cruciaux posés ici ou là par la déforestation...

Deux modes de gestion quotidienne

De manière générale deux modes de gestion quotidienne des cristalliseurs sont proposés aux producteurs avec chacune leurs contraintes et avantages réciproques.

L'un, dit simple ou « à la béninoise », qui consiste à alimenter le bassin en saumure le matin, en quantité appropriée aux conditions d'évaporation de la journée et à revenir en fin d'après-midi pour procéder à la récolte dans un film d'eau. On peut ainsi consacrer la période libérée entre-temps à d'autres activités exercées simultanément.

L'autre, dit « à la guinéenne », est notamment privilégié lorsqu'une partie de la famille campe en permanence pendant la saison sur les sites. Cela consiste à travailler par renouvellement successif de très fines lames d'eau pour produire en continu un sel fin de surface et le retirer

L'appui des techniciens aux unités productives

Chaque secteur est sous la responsabilité de techniciens mobilisés pour la saison de production dès janvier. Ces techniciens sont basés dans le secteur dont ils ont la charge et effectuent des tournées régulières sur les différents domaines concernés. Outre le conseil aux exploitants et aux formateurs de proximité, ils assurent le suivi de la mise en service des cristalliseurs, procèdent aux différents relevés d'enquêtes menées sur les sites (recensement des unités présentes, de leur composition en effectifs et en équipements, dates de démarrage des différentes activités, etc.) et établissent des rapports hebdomadaires pour chacun des secteurs.

En fin de saison ils organisent une restitution de la campagne de diffusion pour les représentants et délégués des différents sites salicoles, soulignent les difficultés rencontrées et organisent un débat sur les problèmes à résoudre pour implanter durablement l'alternative et consolider l'activité salicole.



Des missions d'assistance technique

Des missions d'assistance technique (au moins une par saison salicole) sont menées complétement par UNIVERS-SEL :

- en début de saison salicole pour contribuer à la mise en place de la stratégie saisonnière et à la détermination des objectifs de résultats ;
- une autre éventuellement en fin de saison pour participer à l'évaluation des résultats avant l'établissement du rapport final de saison par les techniciens.

Deux méthodes de récolte

Différentes méthodes de récoltes du sel dans le bassin se sont diffusées :



- au balai (de type très divers : en hampes de cocotiers, en bouts de cordages ou de filets de pêche...)



- « à la levée » (en levant à deux la bâche à une extrémité pour faire rouler eau et sel jusqu'à l'autre bout) et en aménageant ou non un casier provisoire à l'extrémité du bassin pour récupérer le sel. Il en va de même pour l'égouttage et le séchage des récoltes.

La démarche d'accompagnement des producteurs rizicoles

Extraits du dernier rapport technique PRODUMA

La démarche d'accompagnement des producteurs rizicoles s'étale sur plus d'un an et se décompose en cinq étapes

1) L'identification avec les riziculteurs villageois des périmètres à aménager.

C'est une phase primordiale d'analyse des besoins dont dépend toute la suite du programme de réhabilitation et à laquelle les producteurs et leurs organisations sont étroitement associés. Dans le cas d'une première intervention sur un secteur villageois, elle peut s'étendre sur 3 ou 4 mois, de janvier à avril, la pré-identification ayant été préalablement réalisée, et les travaux arrêtés de concert avec les producteurs démarrent au plus tard en avril-mai. Dans les années qui suivent, elle est nettement plus courte et les travaux peuvent débuter dès février.

Un voyage d'étude peut également être organisé sur des périmètres déjà réhabilités en d'autres secteurs ou zones, voyage d'échanges entre producteurs au cours desquels les nouveaux initiés à cette démarche de réhabilitation peuvent discuter, avec ceux qui l'ont déjà expérimentée, des conditions qui y sont liées, des améliorations apportées et des résultats obtenus.

Une fois l'ensemble des travaux préalables achevés, sont mis en place les ouvrages hydrauliques d'évacuation des excédents pluviaux, d'admission de l'eau de mer et de régulation de la lame d'eau sur la parcelle. Les poses sont effectuées aux points les plus bas de la parcelle, là où souvent d'ailleurs les exploitants pratiquaient des brèches ou disposaient des caisses. Les exploitants sont d'abord formés à leur pose directement sur le terrain. Les poses ultérieures réalisées par eux sont vérifiées et, si besoin est, rectifiées.



2) La réalisation des travaux de réhabilitation entre février et mai.

Des chantiers collectifs sont d'abord organisés en cas de besoin pour les travaux exceptionnels (le curage ou de réouverture de chenaux, la construction, le renforcement ou la surélévation des digues de ceinture).

En tout état de cause, des réunions de sensibilisation et de formation à la réfection des digues internes, ainsi qu'au curage du rai ou douve de pourtour des casiers, prennent place avec des sessions de travaux dans le périmètre endigué.

3) La formation à la gestion de l'eau pendant tout le cycle annuel.

- L'introduction de l'eau de mer en saison sèche pour amender les sols et lutter contre les adventices;
- le lessivage du sel par les pluies hivernales et l'évacuation rapide des excédents;
- la régulation fine de la lame d'eau pendant tout le cycle de culture en fonction des besoins de la plante entre août, période des semis, et décembre-janvier, période des moissons.

Un temps fort de formation sur le terrain se déroule en juin et début juillet.

Un gain de productivité

l'ensemble des mesures réalisées en 2012, tant sur les sites aménagés dans le cadre du PRODUMA qu'au niveau d'autres projets, indiquent un gain de productivité moyen minimum, l'année même de l'aménagement, de 300 kg/ha. Un an après aménagement, l'écart de rendement entre casiers aménagés et non aménagés est supérieur à 500 kg par hectare, deux ans après aménagement il est en moyenne de 700 kg par hectare au minimum. Rappelons par ailleurs que 2012 est une année de bonne pluviométrie et que cet écart sera beaucoup plus important les mauvaises années



- l'importance de la réhabilitation de la riziculture de mangrove et les conditions de sa pérennisation ;
- le rôle de l'introduction de l'eau de mer en saison sèche pour la productivité des casiers rizicoles ;
- le bilan des aménagements réalisés et les résultats de la campagne rizicole ;
- les recommandations et perspectives envisagées pour les prochaines campagnes.

4) Le suivi des aménagements et l'appui-conseil agronomique

Les aménagements réalisés font l'objet de visites régulières pendant toute la campagne rizicole afin de :

- vérifier la solidité et l'étanchéité des ouvrages, leur bon fonctionnement ;
- s'assurer de la bonne utilisation des coudes et rehausses, compléter ou renforcer l'acquisition de la maîtrise hydraulique par les exploitants ;
- informer les producteurs des journées et coefficients d'amplitude des marées de vives eaux et des risques de surplombage, afin qu'ils rehaussent si nécessaire les digues de ceinture en période de culture.

Simultanément, un appui-conseil est donné sur les pratiques culturales, qui porte sur les techniques de labour et le respect du calendrier agricole, les dates et modes de semis, le bon usage des pépinières et la diffusion de variétés améliorées.



5) L'évaluation-bilan en fin de campagne rizicole et la restitution aux producteurs

Tout au long de la campagne, les techniciens établissent des documents de suivi. Ils procèdent au moment des récoltes à une évaluation des rendements (selon protocole existant) sur le périmètre concerné (comparatif entre casiers aménagés et casiers non aménagés).

Toutes les données collectées et analysées font l'objet d'une synthèse pour être présentées aux exploitants, à leurs groupements et unions. La restitution est axée sur quatre thèmes soumis à débats :

Un investissement rapidement amorti

À 2.800 GNF le kg de paddy, un gain de rendement après aménagement de 770 kg à l'hectare permet tout à la fois de couvrir le coût des équipements et les frais de main-d'œuvre engagés pour la réhabilitation du périmètre. Sachant que le gain de rendement moyen minimum permis par la GEP l'année de l'aménagement est de 300 kg/ha et qu'il passe à 500 kg l'année suivante, on voit que notre occupant coutumier entrerait dans ses fonds et dégagerait une marge bénéficiaire dès la seconde saison de culture.

Pour les sites où les travaux sont les plus lourds, l'investissement est amorti à la troisième saison de culture qui suit la réhabilitation. Ces données, qu'il faudra affiner au cours des prochaines campagnes, indiquent que d'un strict point de vue économique, l'approche promue par UNIVERS-SEL et ADAM s'avère très pertinente.



Notes de lecture

Repenser la pauvreté

Abhijit V. Banerjee et Esther Duflo

Paris, Le Seuil 2011

Des questions familières

D'emblée, le livre d'Esther Duflo **Repenser la pauvreté** pose des questions qui nous sont familières. A-t-on raison de fournir gratuitement des équipements qui peuvent permettre aux paysans de sortir de la pauvreté? Suffit-il de prouver la rentabilité d'un procédé de culture pour que ces paysans entrent dans le cercle vertueux de l'épargne et de l'investissement?

C'est que la réalité est faite de l'entrecroisement d'une infinité de facteurs irréductibles. Les pauvres ont des raisons que les bailleurs et que les décideurs ignorent...

La théorie

C'est ainsi que, selon Esther Duflo, les plus prestigieux penseurs de l'économie, nobélisés à souhait, se renvoient des évidences contradictoires qui s'avèrent toutes également incapables de rendre compte de la complexité. Entre Jeffrey Sachs qui préconise une aide massive et William Easterly, opposé à l'aide internationale, il n'y a pas plus lieu de choisir qu'entre les théories qui décrivent les mécanismes implacables du « piège de la pauvreté » et celles qui en contestent l'existence.

Les réalités du terrain

L'analyse d'une multitude d'exemples pris à travers le monde débouche ainsi sur le constat que privilégier l'offre d'aide comporte le risque de soumettre le bénéficiaire à la logique du donateur. Privilégier la demande ne suffit pas plus, en soi, pour que le besoin soit cerné et exprimé par l'éventuel demandeur.

Esther Duflo et Abhijit V. Banerjee, persuadés que « la théorie ne suffit pas », ont donc fondé le « Laboratoire d'action contre la pauvreté » (le Poverty Action Lab devenu ensuite le Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab, ou J-PAL) dont le but est d'essayer de comprendre ce qui, dans les programmes d'aide mis en place ici ou là, a été facteur de réussite ou a provoqué des difficultés qui semblent inexplicables. Pour cela, le J-PAL accumule les mesures modestes adaptées à chaque situation: « C'est le corpus de connaissances nées de chaque réponse particulière et la compréhension qu'apportent ces réponses qui nous donnent le plus de chance d'en finir un jour avec la pauvreté ».

Être avant tout des acteurs

Il ressort de tout cela que la réussite de la solidarité internationale et des programmes de développement ne dépend pas d'abord du volume de l'aide débloquée ni même de la seule pertinence technique des dispositifs ou des équipements qui sont financés. Cette réussite est avant tout tributaire de la prise en compte du fait que, pour sortir de la pauvreté, les pauvres doivent d'abord être acteurs. Et il faut pour cela

- qu'ils aient accès à l'information sur ce qui les concerne, et à la formation qui permet de la décrypter,

- qu'ils aient accès au minimum de services et de ressources sans lesquels leur survie est menacée,

- qu'ils aient accès à des moyens de financement adaptés à leur condition,

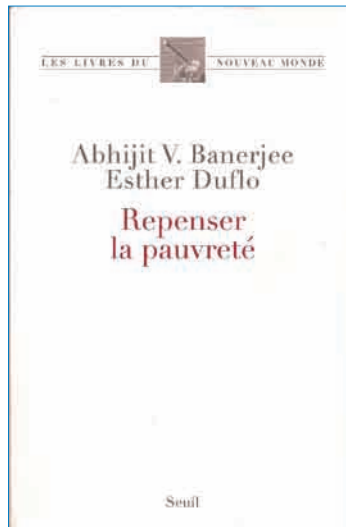
- qu'ils puissent compter sur un minimum de marge de manœuvre de la part des décideurs pour que ces derniers soient en mesure de peser sur les politiques publiques,

- qu'ils bénéficient d'un minimum de confiance à leur égard et de reconnaissance de leurs capacités.

Il faut situer le repositionnement d'Univers-Sel en Guinée Conakry dans la ligne de cette approche de la solidarité internationale et de la lutte contre la pauvreté.

La volonté de notre association de rechercher de véritables partenariats ici et en Afrique, loin d'être la posture empruntée de quelques penseurs idéalistes, est tout simplement dictée par une exigence éthique et par une obligation d'efficacité.

Pierre Madiot



Esther Duflo

Co-fondatrice du J-PAL (laboratoire d'action contre la pauvreté), professeur d'économie au Massachusetts Institute of Technology, directrice, au Collège de France, de la première chaire internationale « Savoirs contre la pauvreté » soutenue par l'agence française de développement (AFD), Esther Duflo a aussi été rédactrice à Libération et elle est membre de l'organisme américain chargé de conseiller Barack Obama ainsi que les hauts dirigeants de l'administration américaine sur les questions de développement.

Agenda Juillet - août 2013

Principales activités en France et ailleurs

- ☛ **Mai et juin** à Guérande du groupe de travail pour la vidéo participative sur les actions d'UNIVERS-SEL en Guinée Conakry.
 - ☛ Réunions mensuelles du comité technique du projet PRODUMA à Dubréka le dernier mercredi du mois
 - ☛ **Fin juillet**, restitution de l'étude diagnostique sur l'implantation de buses dans les périmètres rizicoles en mangrove guinéenne.
 - ☛ **Mardi 9 juillet**, présentation élargie de la mallette pédagogique aux professionnels de l'éducation.
 - ☛ **Début juillet**, écriture d'une note succincte destinée à l'Union Européenne pour un projet de saliculture solaire à Nouadhibou en Mauritanie.
-

Vie associative

- ☛ **Mardis 9 juillet et 20 août** : commission Guinée
 - ☛ **Mardis 2 juillet et 6 août** : commission Éducation au développement
 - ☛ **Jeudi 4 juillet** : commission expertise
 - ☛ **Vendredis 24 mai et 7 juin** : commission fonctionnement associatif
 - ☛ **Jeudi 2 mai et mardi 28 mai** : conseils d'administration
-